

COMPTE RENDU du CONSEIL MUNICIPAL
MARDI 23 Mai 2023 à 20h45

Présents : Isabelle GOUSMAR, Pascale DAL MASO, Emmanuel DEC, Florent FARAMOND, Patrick GAY, Nathalie MAYBON-CHEMINEL, Maxime RAMON-GIACOMIN, Jean-Pascal RAYNAUD, Marie-Christine SAUZARET, Valérie SÉRIÉ, Nancy SOURBIER et Pierre THOMAS.

Procurations :

Christine CAMBOULIVES à Pascale DALMASO
Jacques ROUX à Patrick GAY
Mireille LAPORTE à Isabelle GOUSMAR

Madame Nancy SOURBIER a été nommée secrétaire de séance.

1/ Approbation du dernier compte rendu

Signature du compte rendu du conseil municipal du 4 Avril 2023.

Approuvé à l'unanimité

2/ Mise en place d'horloges.

Des horloges vont être mises en place afin de pouvoir éteindre l'éclairage public la nuit.

Approuvé à l'unanimité

3/ Aménagement paysager de la Maison des Associations.

L'aménagement paysager de la Maison des Associations a retenu deux devis. Un premier pour aménager le parc et un second pour rénover la terrasse.

- Parc : Devis CARMENGO : **10 617 € 30 TTC**
- Terrasse : Devis DANIEL MOCQUET : **6 427 € 85 TTC**

Approuvés à l'unanimité

4/ Mise aux normes bâtiments communaux.

Suite à la visite de contrôle de sécurité des bâtiments communaux par ALPES CONTROLE, des réserves avaient été émises concernant les normes électriques.

Une série de travaux doit être effectuée.

La société EGR a été retenue pour un montant de **16 723 € 81 TTC**.

Approuvé à l'unanimité

5/ Prime personnel 2023.

Approuvée à l'unanimité

6/ Mise en place de caméras.

Suite à un certain nombre d'agressions verbales au secrétariat, Madame le Maire propose d'installer des caméras de surveillance dans le secrétariat de la Mairie et dans son bureau.

Approuvé à l'unanimité

7/ Colombarium au nouveau cimetière.

Le colombarium existant au nouveau cimetière est presque complet. Madame le Maire propose de construire un nouveau colombarium.

L'entreprise des POMPES FUNÉBRES SARASAR est retenue pour un montant de **6 650 € TTC**.

Le Conseil Départemental de la Haute-Garonne sera sollicité pour une subvention.

Approuvé à l'unanimité

8/ Achat d'une épareuse et d'un désherbeur.

Avec les nouvelles contraintes et normes sanitaires concernant les espaces verts, les agents techniques auraient besoin de nouveaux équipements.

L'entreprise CRAVERO a été retenue pour l'achat d'une épareuse : **7 800 € TTC** et d'un désherbeur : **3 480 € TTC**.

Le Conseil Départemental de la Haute-Garonne sera sollicité pour une subvention.

Approuvé à l'unanimité

9/ Décisions modificatives

Deux décisions modificatives au budget communal sont nécessaires afin d'ajuster des crédits.

Décision modificative 1 : Augmentation de crédits au chapitre 20.

Décision modificative 2 : Déséquilibre budgétaire suite à la Vente du garage communal.

Approuvées à l'unanimité

10/ Questions diverses

Une réunion publique, organisée avec par la Mairie, avec le SCOT sera organisée le jeudi 25 Mai 2023 à 18h30. Le commissaire enquêteur et un représentant de la chambre d'agriculture seront présents.

La réunion sera filmée.

La séance est levée à 23H10.